

## [Demande d'entretien de jardin](#)

### **Voisinage**

Posté par: lettres types

Publiée le : 26/11/2007 13:28:37

Madame, Monsieur,

Comme vous ne pouvez ignorer après nos conversations sur le sujet, les branches de vos arbres débordent largement de votre jardin sur le mien.

Malgré mes démarches amiables, vous m'avez verbalement fait part de votre volonté de ne pas procéder à leur coupe.

Néanmoins, je réitère ma demande et je vous mets désormais en demeure de tailler les branches des arbres qui dépassent de la limite séparative de nos propriétés, sous trente jours à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous rappelle à toutes fins utiles que l'article 673 du Code civil vous fait cette obligation et que si ces branches provoquaient des dommages sur mon fonds tels que des décolllements de tuiles ou des décrochements de gouttières, vous pourriez être condamné à me verser des dommages et intérêts.

Je vous rappelle enfin qu'à défaut de vous exécuter dans les délais impartis, je pourrais obtenir du tribunal le droit de faire procéder aux coupes par une entreprise spécialisée, et ce à vos frais.

Souhaitant ne pas parvenir à cette extrémité, je vous pris de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Demande d'entretien de jardin](#)